











Rythmes scolaires : appel à la grève nationale dans l'unité le jeudi 5 décembre

Le 14 novembre, la Fédération des Services Publics CGT, la CGT Educ'action, la FNEC-FP-FO, la Fédération SPS-FO, la Fédération SUD Éducation, la Fédération SUD Collectivités Territoriales et la FAEN ont appelé à la grève nationale pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme, l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires et pour une autre réforme. Les enseignants et les agents et les fonctionnaires territoriaux étaient en grève et ont manifesté massivement.

Pour toute réponse, Vincent Peillon prétend d'une part annualiser les obligations de services des enseignants du primaire assurant des fonctions de remplacement ou exerçant sur des postes fractionnés et d'autre part élargir l'abaissement des taux d'encadrement à l'ensemble des activités extra scolaires.

Les personnels et les élèves devraient donc faire les frais de la réforme.

La réforme des rythmes, mise en place à la rentrée 2013 pour un peu plus de 20 % des écoliers, fait apparaître de grandes difficultés. Déjà de nombreuses communes annoncent leur refus de la mettre en place en 2014.

En faisant glisser les missions d'enseignement de l'Éducation nationale vers les communes, elle crée de graves inégalités de traitement sur le territoire, et crée une confusion entre scolaire et périscolaire (locaux, activités...).

Elle va à l'encontre de l'intérêt des enfants et de celui de l'ensemble des acteurs concernés.

Cette réforme bâclée a été mise en œuvre contre l'avis d'une majorité des personnels et de leurs organisations syndicales, elle a été imposée sans les moyens d'encadrement nécessaires.

C'est un échec pour Vincent Peillon et ceux qui le soutiennent encore, le ministre doit en tirer les conséquences et retirer son décret.

A l'intersyndicale du 20 novembre, au siège du SNUipp-FSU, les organisations Fédération des Services Publics CGT, CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, Fédération SPS-FO, SUD-Éducation, Fédération SUD Collectivités Territoriales ont pris acte positivement de la proposition du SNUipp d'appeler les enseignants du 1^{er} degré à la grève sur une plate-forme qui revendique notamment la suspension de la réforme des rythmes.

Le ministre ne peut se prévaloir d'aucun consensus, il doit répondre au personnel, il doit répondre à la grève.

Pour l'unité d'action de l'ensemble des personnels concernés, les organisations syndicales, Fédération des Services Publics CGT, CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, Fédération SPS-FO, SUD-Éducation, Fédération SUD Collectivités Territoriales, réunies en interfédérale le 21 novembre 2013, appellent l'ensemble des personnels du 1^{er} degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales, animateurs, éducateurs territoriaux, enseignants artistiques territoriaux et ATSEM, adjoints techniques ... à faire grève le jeudi 5 décembre 2013, pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

Nos organisations appellent leurs instances locales et départementales à se réunir en intersyndicales et en assemblées générales avec les personnels, dans le cadre unitaire le plus large possible, pour assurer le succès de la grève du 5 décembre et des suites à donner à cette lutte pour imposer une autre réforme. Les organisations syndicales se réuniront à la suite du 5 décembre dans l'unité la plus large possible pour faire le point sur la poursuite du mouvement pour faire aboutir ces revendications.

Le 21 novembre 2013